

clubs, ce personnel serait plus légitime que tous les raisonnements possibles. A Rome les grands personnages qui brigaient les suffrages de leurs concitoyens avaient à leurs ordres un agent appelé *nomenclateur*; c'était un homme d'une vaste mémoire dont l'unique office était d'indiquer à celui qui l'employait les noms et les qualités de toutes les personnes qu'il rencontrait. Ah! s'il existait aujourd'hui un *nomenclateur*, et qu'accompagné par cet individu on pût visiter un club! A côté d'un certain nombre de monnaies, qui méritent peut-être plus de compassion que de haine, combien n'y verrait-on pas de gens perdus de dettes et de réputation, qui se peuvent se refaire une position qu'un milieu des convulsions d'une société bouleversée! Personne n'a oublié ce chef d'un des principaux clubs de Paris qui avait pris un faux nom, et qui, ayant été reconnu, fut condamné comme banqueroutier frauduleux. Dernièrement des clubistes n'ont-ils pas été déclarés coupables d'abus de confiance, commis dans le club même auquel ils appartenaient?

Ainsi M. Coquerel, lorsqu'il parlait des *bons clubs*, aurait dû au moins ajouter, à titre de modification, ce vers de La Fontaine :

S'il en est de tels dans le monde.

Et la voix publique lui aurait répondu : non il n'en est pas. Il ne peut en être de tels. Les hommes sages et sages ne fréquentent pas les clubs. Ils n'en forment pas entre eux, parce qu'ils n'en ont pas besoin; et ils ne vont pas dans ceux de leurs adversaires politiques, parce que leur présence y serait inutile. S'ils voulaient y prendre la parole, ce qui pourrait leur arriver de moins fâcheux serait d'être hués, sifflés et mis à la porte. C'est là, en effet, ce qui distingue les déclamations des clubs des discussions sous contradictoires; le pays entend les raisons opposées, et il porte son jugement. La voix des clubs, au contraire, ne se fait jamais entendre que dans le sens de certaines passions, de certains systèmes ou de certains intérêts, sans réfutation possible.

L'erreur du rapport de M. Coquerel nous paraît provenir de ce qu'il a confondu les clubs avec des conférences de droit public ou des jeunes gens studieux viennent discuter des questions théoriques et se préparer, par un exercice aussi utile qu'honorable, aux luttes parlementaires. C'est en ce sens que cet habile et consciencieux rapporteur a dit : Un bon club est une simple conférence... Mais il nous suffit de répondre que de telles réunions ne sont pas des clubs, et que jamais aucun tribunal ni aucun jury ne s'y trompera. Les réunions électorales, lorsque leur titre est sincère, n'ont rien de commun avec les clubs.

On doit donc retrancher du rapport de M. Coquerel ce qu'il a dit des *bons clubs*, puisque, par la nature même des choses, il ne saurait y en avoir; et ce que cet honorable représentant a dit des *mauvais clubs* reste applicable aux clubs en général. Ces réunions sont, d'après ses paroles, une usurpation de gouvernement. Comment donc peut-on contester qu'elles portent atteinte à la *sécurité publique*? C'est à ce titre qu'elles doivent être prohibées à la différence des autres associations qui ne menacent pas cette sécurité. Elles l'ont été en Amérique sous la présidence de Washington. Elles l'ont été en France par les lois des 6 fructidor an III et 7 thermidor an V. C'est-à-dire toutes les fois qu'après de violentes agitations on a voulu enfin jouir de quel que repos; et comme je n'ai jamais vu le besoin du repos ne s'être fait sentir plus vivement qu'aujourd'hui, il ne faut pas s'étonner que les clubs soient impopulaires, comme leurs partisans eux-mêmes ont été forcés de le reconnaître dans la dernière discussion, et que la suppression de ce ferment de trouble et d'agitation soit généralement désirée.

H. DE VATIMESNIL.

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 28 JUIN 1849.

QUELQUES MOTS SUR LES CLUBS.

Nous publions, sur la première page de cette feuille, un magnifique article de la plume de M. De Vatimesnil sur les clubs. Nous avons cru qu'au moment actuel, où l'on essaie d'introduire parmi nous toutes les machines à dissensions et à révoltes que l'on trouve en Europe, il serait de circonstance de donner quelques lignes à ce sujet.

M. De Vatimesnil considère les clubs sous le point de vue de la *sécurité publique*. Il n'a pas intention de prouver que ces réunions troublent la sécurité générale, puisque tout le monde convient qu'il en est ainsi; mais il veut montrer que ce sont des associations contraires à cette même sécurité, qui doit nécessairement exister dans toute société bien organisée. Autrement, à quoi servirait l'état de société?

Nous ne suivons pas M. De Vatimesnil dans ses judicieuses réflexions. Mais nous engageons tous nos lecteurs à le lire attentivement et en remarquer toute la vérité et la force. Nos législateurs surtout, et ceux d'entre eux qui sont plus spécialement encore chargés de veiller à la sécurité publique, devront trouver dans l'écrit en question de nouvelles et puissantes raisons, qui les engagent à préserver notre société des Clubs politiques, cette plaie de l'Europe et de la France en particulier.

LES PRÉTENDUS DÉMOCRATES.

Lundi soir, il y a eu au Restaurant Cyrus un banquet auquel prirent part 135 personnes. Parmi les convives, il ne se trouvait qu'un bien petit nombre de réformistes vrais et sincères, nous nous en réjouissons. Car, sans blâmer ceux de nos amis qui y ont assisté et qui pouvaient bien, d'après les apparences, croire que tout s'y passerait convenablement, nous avons à annoncer avec peine qu'on y a porté une santé contre laquelle doivent protester tous bons catholiques, et qu'on en a omis deux autres que les amis de l'ordre et du gouvernement constitutionnel n'oublient jamais.

Nous voulons parler en premier lieu du toast porté à "Rome régénérée!" Nous sommes bien convaincu que les amis de l'ordre et de l'humanité, et les bons catholiques comprennent tout l'odieux d'une pareille santé. "A Rome régénérée!" c'est-à-dire, aux assassins de Rossi.

au poignard démocratique, aux misérables qui ont insulté Pie IX et l'ont forcé à quitter sa capitale, aux oppresseurs de la presse honnête, aux prêtres apostats, aux spoliateurs des temples et des maisons religieuses, aux vendables qui pillent les musées et vendent à l'étranger les monuments de leur pays, aux assassins du curé de la Minerva et de plusieurs jésuites, aux démagogues qui fassent 25 citoyens parce qu'ils ne veulent pas prendre la défense du gouvernement intrus de Rome, aux oppresseurs enfin du St. Siège et de l'Eglise!! Voilà le beau toast qu'on n'a pas craint de porter au sein d'une ville aussi catholique que Montréal! Nous ne savons pas encore au juste si l'on s'est opposé à une pareille santé, puisque nous n'étions pas au banquet; mais nous avons entendu dire qu'il en a été ainsi; si tel est le cas, nous serions heureux de donner le nom du citoyen qui aura aussi bien agi, et de lui adresser les louanges que certainement il mériterait.

Les toasts, qui ont été omis, sont ceux de Notre Très-Gracieuse Souveraine et de S. E. le gouverneur-général!! Une semblable omission est impardonnable, et dénote de bien mauvaises tendances et bien peu de réflexion et de patriotisme. En 1835, 1836 et 1837, alors que les Canadiens criaient si fort, et avec tant de raisons, contre les injustices de l'Angleterre, chaque fois qu'ils avaient des banquets publics, la santé de la reine n'était jamais omise. Bien plus, au moment même de la lutte malheureuse qui eut lieu à cette époque, pareille omission ne fut jamais faite. Mais ce devait être aux prétendus *démocrates* du Canada à donner le triste exemple du contraire. Ce devait être à eux à se rendre coupables d'un aussi grand manque de respect envers notre Souveraine. Et que dire de l'omission de la santé de Lord Elgin? Un gouverneur qui se montre l'ami du peuple et l'adversaire du despotisme et de la tyrannie, qui se montre le défenseur de nos droits constitutionnels et qui pour les défendre a été et est encore l'objet d'ignobles insultes; c'est, selon les prétendus démocrates, un réactionnaire, un oppresseur du peuple, un ennemi des libertés populaires. Donc ils décident que boire à sa santé serait un crime, et de là l'omission expresse du toast en question.

Nous sommes heureux d'apprendre que les chefs du banquet étaient de ces hommes qui se dirigent d'après les conseils d'une feuille impie et révolutionnaire, sur les erreurs de laquelle tous les catholiques ne peuvent que gémir. Nos confrères de la presse tory doivent donc comprendre que, si pareilles choses se sont passées à ce banquet, il ne faut pas les imputer aux réformistes et aux Canadiens-Français en particulier. Il ne faut pas, comme le *Morning Courier* d'hier, accuser pour cela les Canadiens de manquer de loyauté, et de cesser d'apprécier la conduite admirable de S. E. Lord Elgin. Non; qu'il en accuse le journal qui jette l'injure à la face du clergé et de l'Eglise catholique, et qui, à l'exemple de celui qui l'inspire, essaie de faire croire au peuple que l'intérêt du peuple canadien est de s'annexer à la république voisine. Quant à nous, nous répudions au nom de nos compatriotes la santé portée aux misérables qui régnaient à Rome, et nous déplorons en leur nom l'omission faite des toasts en l'honneur de la reine et du gouverneur-général.

CE QUE VEUT CAMPAGNARD.

Campagnard, ou autrement dit M. L. A. Dessantes, vient de faire publier contre M. Chiniquy une bien longue correspondance, qu'a reçue avec empressement le *Journal de la famille*, comme le disait si bien un de nos correspondants.

Depuis le jour où l'*Avenir* a dit avec la *Semaine* que les textes des conciles étaient vieillis et que les foudres de l'excommunication étaient usées, ce journal-là n'a plus cessé de renfermer les plus ignobles injures à l'adresse de l'Eglise et de ses prêtres. Articles éditoriaux, articles de collaborations, correspondances, extraits de journaux, tout a été mis en œuvre pour jeter de la boue au front du Vicaire de Jésus-Christ et pour diminuer au cœur de nos compatriotes la foi religieuse. On a oublié, en s'attaquant au prêtre et au vicaire de celui qui a établi Pierre chef des Apôtres, sur qui on déversait le venin de sa haine inspirée par l'esprit même du mal. Pourquoi donc l'*Avenir* et ses écrivains ont-ils été s'inspirer à l'école de Voltaire et à celle de Lamennais? Pourquoi donc n'ont-ils étudié l'abbé Lacordaire que pour dénigrer le sens de ses paroles et tenter de le mettre en opposition avec les vrais principes sur lesquels seuls il s'appuie? Que n'ont-ils lu quelques pages de ses admirables conférences! Ils y eussent trouvé la censure de leur conduite. Mais non, ils voulaient dire bien haut que l'abbé Lacordaire est un homme du progrès, et ensuite le citer comme prêchant une doctrine à lui particulière. Il y a là, à n'en pas douter, un odieux calcul; c'est une tentative de dénigrer la vérité. Mais il arrive un temps où la vérité doit nécessairement se faire jour, et c'est maintenant. Il y a assez longtemps que certains écrivains veulent se poser en apôtres du catholicisme et en pères de l'Eglise; il y a assez longtemps qu'à cet effet ils prêtres à grand labour une masse énorme de fange pour en couvrir la tête des successeurs de St. Pierre. Lacordaire doit protester aujourd'hui; écoutons-le, c'est lui qui parle :

"Ce n'est pas, dit-on, à la vérité qu'on en veut, c'est au prêtre chargé de la porter au peuple, qui la flétrit, la dénature. Eh! qui donc vous a établi juge de la vérité, des sacrements, de la grâce, vous, puissance dont le sceptre ne saurait atteindre que ce qui est sujet de la foi. Quant vous attaquez le prêtre les apparences de nos saints mystères, est-ce l'homme, est-ce la matière que vous tyrannisez? Le prêtre est-il quel- que chose sans le caractère divin qu'il a reçu? Les sacrements renfermeraient-ils quelque chose sans l'effet des paroles de Jésus-Christ? Donc, c'est Dieu même que vous attaquez par ce sacrilège abus de votre puissance."

Entendez-vous ces paroles, M. le Campagnard? En attaquant le prêtre, on attaque Dieu même! Mais voyez un peu comment vous agissez sur ce point :

"Chez votre adversaire, dites-vous en parlant de M. Chiniquy, j'ai retrouvé... l'esprit moine du 13e siècle, dans toute sa pureté, l'entêtement de celui qui se croit important et essaie de donner le change en se qualifiant lui-même de charité évangélique ou d'amour fraternel, et enfin des velléités de domination théocratique infiniment mal déguisées sous quelques *conférences* oratoires, aux quelles on donne une tournure de sentimentalisme politique..." Vous ajoutez que les articles de M. Chiniquy sont "des phrases préparées avec soin et où la

sentiblerie ascétique domine." Vous lui dites qu'il n'est pas de force à faire une discussion sérieuse, qu'il n'a pas "les connaissances historiques et politiques nécessaires pour traiter des questions où Lignori, Bergier et Suarez ne font plus autorité;" qu'il "court risque de dépenser, dès son premier article, tout ce que la nature lui a départi de capacité. &c." Vous dites encore qu'il a "des études théologiques assez bornées, qu'il est excessivement faible comme écrivain et comme penseur." Vous dites de M. Pinsonnault qu'il a "un style échevelé et des airs de jeune carme." Puis vous portez des accusations sans fondements et toutes gratuites contre l'autorité ecclésiastique, et vous demandez aux prêtres "s'ils s'attachent absolument à prouver au monde qu'ils sont stationnaires par instinct, immobiles par calcul, rétrogrades par nécessité, monarchiste par entêtement ou par intérêt?"

Eh, bien, M. le Campagnard, pourquoi cette bordée d'injures et d'accusations! N'est-ce pas seulement parce que M. Chiniquy n'a pas pu voir, sans moi dire, insulte l'immortel Pie IX qu'un de vos amis politiques n'a pas craint cette semaine même de voter, plein en banquet à la haine de ses concitoyens? N'est-ce pas seulement parce que M. Chiniquy, effrayé des principes destructeurs et des doctrines impies du journal l'*Avenir*, a pris la défense des bons principes et a essayé de ramener à la bonne voie quelques compatriotes qui veulent imiter les incrédules et les révolutionnaires d'outre-mer? N'est-ce pas seulement parce que M. Chiniquy, lisant les articles de l'*Avenir* sur le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel du Saint-Père, a cru devoir protester énergiquement contre les doctrines anti-catholiques de ce journal-là? N'est-ce pas en fin de compte que M. Chiniquy n'a pu, sans réclamer, entendre l'*Avenir* dire de Pie IX qu'il agit contre la cause des nations? Eh, bien, alors ces injures deviennent pour celui qui en est l'objet les plus belles louanges qu'on puisse lui donner, car ce sont autant d'indices qu'il a raison. Quant à celui qui les profère, l'opinion publique en est le meilleur juge. Toutefois, M. le Campagnard, rappelez-vous bien les paroles de Lacordaire; c'est un grand orateur que vous sentez affectionner, et dont nous vous citons pour cela quelques paroles que vous pourrez méditer à loisir.

Maintenant, quelques questions, s'il vous plaît. Quel est votre but en essayant de ravaler le prêtre catholique? Quel est le but de votre journal en calomniant le clergé, et en essayant de flétrir sans cause la mémoire de nos pontifes passés et présents? Quel est votre but, quel est celui de l'*Avenir* et de ses écrivains, en voulant vous faire maîtres en théologie, apôtres un petit jour, et docteurs de l'Eglise? N'est-ce pas dans le but unique de faire perdre au peuple le juste respect qu'il a pour les prêtres de l'Eglise catholique? Vous pensez par là pouvoir réussir plus facilement dans vos desseins destructeurs, dans vos velléités d'indépendance, et votre désir insatiable de faire du peuple votre instrument et votre arme. Amiez-vous même par hasard en vue de porter nos compatriotes à la liberté de pensée en fait de dogme religieux, afin de pouvoir ainsi, parvenir à rendre nulle l'action bienfaisante et philanthropique du prêtre? Vous voudriez, s'il se peut, tarir la source du sacerdoce, comme le disent quelquefois avant nous; vous voudriez en éloigner la jeunesse qui serait assez chrétienne pour solliciter l'admission, mais que vos sarcasmes, vos calomnies et vos injures pourraient peut-être en éloigner. Insensés! vous dit alors l'Evêque actuel de Nevers, insensés, ne voyez-vous pas que vous attaquez non seulement le premier besoin de l'homme, qui est la Religion, mais que vous attaquez la société elle-même, et que vous tendez à la précipiter dans l'abîme? Vous oubliez ce que l'on a souvent présumé, et ce que nous ne craignons pas de répéter, que, sans le sacerdoce, il n'y a point de religion; que sans la religion il n'y a point de morale; que sans morale il n'y a point de lois; et que sans lois, plus de société possible."

Voilà, M. le Campagnard, les conséquences de votre conduite et de celle de vos amis politiques dans le moment présent. Vous attaquez le prêtre catholique, vous prêchez de nouvelles doctrines, vous vous arrogez les attributions du prêtre et celles de l'Eglise; vous attaquez la société elle-même par sa base. Ne soyez donc pas surpris que tout homme honnête et religieux soit contre vous, et que vous n'avez pour partisans que ceux qui aiment le trouble, le changement, la confusion, l'impunité, et l'absence de toutes lois et de tous devoirs.

LA BONNE FOI DU HERALD.

Dans sa feuille d'hier, le *Herald* fait un parallèle entre l'Irlande et le Canada. Il dit que quelques hommes désespérés se soulèvent en Irlande; ils succombent, ils ne versent pas une goutte de sang. Eh! bien, malgré les pétitions de tout le peuple, continue-t-il, on les condamne à mort et on les envoie en exil pour la vie; ils ont été rebelles, il faut les punir." Passe pour cette partie; nous n'en relevons pas les inexactitudes. Mais voici autre chose; le *Herald* nous dit :

"Presque tout un peuple entre en rébellion; les sujets de Sa Majesté sont assassinés, et leurs cadavres sont mutilés; pendant 16 mois la paix de la Province est troublée. Lord Elgin, contre les désirs de TOU l'homme loyal en Canada, déclare, qu'il, comme représentant de la Reine, il décide que le rébellion était justifiable; que la population bretonne n'a aucun droit à la protection de la couronne; que c'est elle qui a été rebelle, et que les meurtriers de 1837 et 1838, ne faisant que défendre leur honorable position, seront payés jusqu'au dernier sou."

Mais, M. le Rédacteur du *Herald*, sans parler de toutes vos autres erreurs historiques, est-ce que vous avez oublié par hasard l'emprisonnement de centaines et de milliers de nos compatriotes? Est-ce que vous avez oublié les visites domiciliaires, les expéditions militaires, les pillages et ravages faits par vos amis les volontaires, leurs outrages de toutes sortes, l'incendie des églises, les dévastations et la brûlure de St. Denis, St. Charles, Châteauguay, St. Eustache, Napierville, St. Benoît, etc? Avez-vous oublié les brigandages et infractions commises sur les frontières par vos hordes de volontaires? Avez-vous oublié les centaines de pauvres malheureux qui ont péri sur les champs de batailles de St. Charles et St. Denis, et au milieu des flammes des villages? Avez-vous oublié l'exil de Nelson, Bouchette, Masson et autres? Avez-vous oublié l'exil du capitaine Morin et de ses cinquante à soixante compatriotes? ne vous souvenez-vous pas enfin que douze fois la tête de nos compatriotes est tombée sur l'échafaud? Est-ce que ce n'est pas assez pour expliquer la rébellion de

de quelques centaines d'individus? Est-ce que pour satisfaire votre parti il faut l'annéantissement complet de toute la race Franco-Canadienne? Prenez-y garde; vous jouez-là un rôle bien difficile, vous vous préparez dans l'histoire une bien triste place. On pourra dire de vous que vous étiez implacable, et que votre soif de vengeance ne pouvait rien trouver pour l'assouvir. Une pareille place dans l'histoire vous donnerait de bien tristes compagnons.

LA DOMINATION FRANÇAISE.

Les journaux tories sont tous les jours à crier à la domination Française, à l'oppression de la race Bretonne. Afin de leur prouver pour la centième fois que ce n'est que la passion qui les fait parler ainsi, quelques uns de nos confrères réformistes se sont hâtés de publier un tableau des noms des officiers publics et des salaires qu'ils reçoivent. Il apparaît par là que, sur 611 employés du gouvernement, il se trouve 69 Canadiens-Français et 542 bretons! Les 69 Canadiens-Français reçoivent ensemble des salaires se montant à £19,176; les 542 bretons reçoivent un total de £23703!!!

Ainsi, les Canadiens-Français, qui forment environ les quatre-cinquièmes de la population du Bas-Canada, et assurément les deux-cinquièmes de la population de tout le Canada, ne remplissent pas un huitième des emplois publics, et ne reçoivent qu'un cinquième du total des salaires!!!

Dans les calculs ci-dessus, dit le *Pilot*, ne se trouvent pas compris les nombreux emplois locaux du Haut-Canada, tous remplis par des bretons, non plus que le nombre des employés du bureau des Travaux Publics, qui sont pour la presque totalité d'origine bretonne. Or, ces derniers employés, en 1848, ne recevaient pas moins, à eux seuls, de £144,000 soit comme salaires, soit comme allocations pour la confection de certains ouvrages dont les contrats étaient donnés à des personnes aussi d'origine bretonne. En sorte que, enclat notre confrère du *Pilot*, les Canadiens-Français ne trouvent recevoir environ £25,000 et les bretons £250,000! Est-ce là de la domination Française? Que la *Gazette de Montréal*, le *Herald* et le *Courier* répondent, s'ils sont capables.

LA LIGUE A QUEBEC.

Le *Morning Chronicle* de Québec a donné dernièrement le compte-rendu d'une assemblée de la Ligue. De là, grande fureur parmi les Ligueurs, et la *Gazette de Québec* de les secourir; car c'est une fumée liguesse elle aussi. Non content d'un premier article de reproches, la *Gazette* retourne à la charge, et le 25 courant elle s'écrie :

"C'est ainsi que, en s'en rapportant à des comptes-rendus tronqués et partiaux tels que celui du *Chronicle* des hommes timides refusent de supporter la Ligue, qu'ils croient être une société formée dans le but de nous annexer *volens*."

Le lendemain, 26 courant, le *Chronicle* répond que son compte-rendu est bon, et prouve que s'il y a eu quelque chose, c'est en ne donnant pas assez de force aux sentiments exprimés par les Ligueurs, puisque, dit-il, il n'a pas publié les discours au long, sur la recommandation du président de la Ligue, ces discours n'étant pas assez mesurés.

Concluons donc que, comme on l'a pensé dès le début, cette Ligue Bretonne est tout bonnement une association annexionniste! Il est bon d'en surveiller tous les mouvements.

Le *Morning Courier* d'hier contient le passage suivant, que nous recommandons à l'attention du lecteur :

"Le Père Chiniquy est très habile dans ses appels à ce que nous, partisans des églises réformées, sommes portés à croire les préjugés et superstitions des habitants Canadiens; il est évidemment un homme d'une habileté remarquable, et porte à ses adversaires de rudes coups; mais le *vieux petit Avenir* (!) n'a pas peur. Pour des Canadiens-Français, les directeurs de ce journal montrent une adresse parfaitement inouïe, et annoncent courageusement que le jour est venu où le pied des prêtres ne doit plus peser sur la gorge du peuple! Ils déclarent résolument que le temps est venu, la crise dans l'histoire politique des Canadiens-Français ou sont les prêtres soit les propagateurs de la nouvelle loi politique doivent être abattus! Si nous avons foi (et nous en avons un peu) dans la théorie de D'Israeli que toutes les grandes choses se font par de jeunes gens, nous soutiendrions les jeunes gens de l'*Avenir*, quoique nous devions avouer qu'ils ont à combattre une masse de bigoterie intolérante et d'ignorants préjugés, telle qu'elle entraverait les âmes du plus grand nombre."

Ainsi, voilà l'*Avenir* et le *Morning Courier* dans la même marque. Ils ont tant fait que leurs principes politiques et leurs foi religieuses se sont rapprochés et modifiés les uns sur les autres. Ensuite aujourd'hui ce sont de petits amis, qui s'aiment beaucoup et qui vont voguer ensemble. On ne dit pas sur quelques juges ils se proposent d'aborder, si toutefois la mer est sans écueils. C'est ce que nous verrons.

La Fête Nationale a été célébrée à Québec avec encore plus de pompe et d'éclat que d'ordinaire. Un temps magnifique a favorisé le déploiement de la procession dans les rues de la ville, qui étaient tout bordées de branches d'érable et décorées de drapeaux et pavillons. On y remarquait avec joie le vieux drapeau de Carillon, que les Canadiens-Français ont si noblement défendu. Il s'y trouvait aussi un autre drapeau magnifique dont le *Canadien* parle comme suit :

"On admirait cette année, pour la première fois, un splendide drapeau de soie blanche, dont la broderie est due à l'aiguille des Dames des Ursulines. Les artistes ont brodé, en fil d'or avec une habileté remarquable, les emblèmes de la société, le castor et les feuilles d'érable, avec la devise : "Nos institutions, notre langue et nos lois." On lisait aussi sur ce brillant et riche étendard les noms des combats où se sont illustrés nos pères. Les mots "Carillon et Châteauguay" festivaient d'enthousiasme, de patriotisme et d'amour de la gloire tous les cœurs des membres de la société. Chacun, ce jour-là, était fier d'être Canadien-Français, de porter un nom qui évoquait pour lui de si doux, de si glorieux souvenirs."